

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020 –8H30

1. Election des délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020

L'ensemble des conseillers municipaux sont membres de droit. Les 8 délégués suppléants sont : AZEMAR Marie Brigitte, VIEILLEDENT Nicolas, DUCROS Christelle, BARAGNON Michel, TRIOL Maryse, GASPAR Thomas, BERNAT Elsa, SAINT-AUBERT Bernard

Le procès-verbal concernant cette affaire a immédiatement été affiché dans son intégralité après la réunion.

2. Création de deux nouveaux bureaux de vote (7 et 8) – Modification du périmètre des bureaux 1 à 6

Afin de réduire le nombre d'électeurs par bureau de vote et ainsi fluidifier le déroulement des opérations de vote pour les prochaines échéances électorales, le conseil adopte la création de deux nouveaux bureaux de vote. Le bureau n° 7 sera situé à l'Espace Jeunesse et le bureau n° 8 sera situé dans la salle polyvalente de l'école maternelle de la Rompude.



LE MAIRE

Michèle LERNOUT